

# LA SIDRA

## DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT  
BEHAR-BE'HOUKOTAÏ  
SAMEDI 16 MAI 2015  
27 IYAR 5775  
AVOT 5

48<sup>e</sup> année

32

## EDITORIAL par Haïm Chnéor NISENBAUM

### L'effort ultime

On sent comme une tension grandissante dans l'atmosphère spirituelle. Comment pourrait-il en être autrement alors que, sur la route du temps, nous voyons presque la fête de Chavouot en perspective ? L'heure est ainsi à la grande question : serons-nous prêts pour le Don de la Torah, le grand rendez-vous avec D.ieu, annoncé dès avant la sortie d'Egypte ? Alors que les jours passent avec le compte de l'Omer, en cette ultime période, ne reste-t-il pas une grande œuvre à mener à bien ?

Le texte de la Torah nous l'indique : lorsque les Hébreux arrivèrent au pied du mont Sinaï, ils campèrent au pied de la montagne. La formulation décrivant l'événement emploie curieusement l'expression « il campa » alors que c'est de plusieurs millions de personnes qu'il s'agit ! Ce passage du pluriel logique à un singulier surprenant est en soi l'affirmation d'une nécessité : l'unité. Ils campèrent « comme un seul homme avec un seul cœur » précisent les commentateurs. Comme pour dire qu'il y a là une étape incontournable avant la révélation Divine. De fait, l'unité à réaliser est un authentique effort. Nous vivons dans un monde – et une société – qui, de façon crois-

sante, valorise l'individualisme. Bien souvent, sous la pression constante, celui-ci tourne en une sorte de déclinaison du « chacun pour soi ». Ainsi donc, chacun veillera à ses propres intérêts, à la satisfaction de ses désirs sans considérer qu'il existe une idée qui dépasse sa seule personne. Car le peuple juif est comparable à un grand corps, certes constitué d'éléments très nombreux et divers mais entité unique et indivisible.

Et cette unité est très précieuse. D'abord parce qu'elle révèle une réalité fondamentale : l'autre n'est jamais plus loin de soi qu'un membre du corps ne l'est du reste du corps. De plus, cette unité, en son sens le plus fort, est indispensable. Nous le proclamons dans la liturgie quotidienne : « Bénis-nous, notre D.ieu, tous comme un... » La phrase porte loin, elle signifie que la bénédiction Divine est liée au fait que nous soyons « tous comme un ».

C'est ainsi que le chemin qui nous conduit au Don de la Torah est comme plus lumineux. L'unité nous l'ouvre, l'amour de l'autre nous accompagne. Et nous savons qu'au bout de la route – à présent si proche – c'est un nouveau monde qui apparaîtra.

## VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté  
d'un discours  
du Rabbi  
de Loubavitch

### Behar - Be'hokotai

*Ce Chabbat, nous lisons les Parachiot Behar-Be'hokotai. Bien qu'elles constituent deux parties différentes de la Torah (et certaines années, elles sont lues séparément), elles se combinent parfois, comme cette année, en une seule lecture. Nous devons donc tirer une leçon distincte de chacune de ces parties et une leçon de leur combinaison.*

Behar (signifiant « la montagne ») se réfère au mont Sinaï. Quelquefois, il est appelé « le mont Sinaï » (comme dans le premier verset de cette Paracha), parfois Sinaï, comme on peut le lire dans le début des Pirké Avot (« les Maximes de nos Pères ») : « Moché reçut la Torah du Sinaï » et à d'autres occasions, « la montagne », comme l'indique le premier mot de la Paracha. Chacun de ces trois termes se réfère à un niveau différent. Le Midrach explique que D.ieu choisit le mont Sinaï car c'était la moins haute de toutes les montagnes.

Ainsi, l'expression « le mont Sinaï » fait-elle allusion à un mélange de fierté et d'humilité.

La mention de « Sinaï » évoque la qualité de l'humilité. Quand le terme utilisé est Behar, « la montagne », il s'agit alors de mettre l'emphase sur la qualité de la fierté.

Chacun de ces différents niveaux trouve son application à différents moments.

L'humilité est nécessaire mais il nous faut également posséder « le huitième d'un huitième de fierté », garantissant que l'on reçoit d'autrui le respect mérité.

A certains moments, il faut davantage insister sur l'humilité. Ainsi, pour recevoir la Torah, l'annulation absolue de soi-même

### Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat BEHAR - BE'HOUKOTAÏ

#### PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 21h 07 • Sortie 22h 25

#### Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	21.05	Marseille	20.37	Nice	20.30
Grenoble	20.41	Montpellier	20.44	Rouen	21.14
Lille	21.11	Nancy	20.51	Strasbourg	20.44
Lyon	20.46	Nantes	21.17	Toulouse	20.54

à partir du dimanche 10 mai 2015

Heure limite du Chema : 10h 02 Pose des Téléphones : 5h 01

Molad : lundi 18 mai à 14h 11 minutes et 5 'Halakim

Roch 'Hodech Sivan: mardi 19 mai 2015



Articles et contenu réalisés par le

**BETH LOUBAVITCH**

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr

www.loubavitch.fr

Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique  
habilitée à recevoir les DONs et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

était indispensable. De même, Moché était-il «plus humble qu'aucun autre homme sur la face de la terre».

Mais dans d'autres circonstances, notre approche doit insister sur la fierté. Bien que le Talmud écrive à propos de celui qui est orgueilleux que «D.ieu dit : 'Moi et lui ne pouvons résider dans le même monde'», la fierté est, parfois, utile. Ainsi, quand un Juif rencontre un défi qui risque d'affaiblir son lien avec le judaïsme et avec D.ieu, il doit être sûr de lui, agir avec fermeté. Alors, «même le plus insouciant parmi les pécheurs d'Israël» sacrifiera sa vie, montrant force et fierté. Et cela n'entre pas en contradiction avec l'humilité.

La leçon que l'on peut tirer de *Be'houkotai* est la suivante : *Be'houkotai* se réfère aux Mitsvot que l'on appelle les '*Houkim*', «les décrets». Il existe trois catégories de Mitsvot : les *Edot* : «les témoignages», les *Michpatim* : «les jugements» et les '*Houkim*', «les décrets».

Les *Michpatim* consistent en des lois que notre intellect peut saisir. Comme le déclare le Talmud : «Si la Torah n'avait pas été donnée (à D.ieu ne plaise), nous apprendrions la modestie d'un chat, etc.».

Les *Edot* sont ces Mitsvot qui commémorent certains miracles ou événements historiques. Ce sont des commandements issus de D.ieu, au-dessus de notre perception intellectuelle, mais nous pouvons en comprendre la nécessité comme marque de gratitude. Les '*Houkim* sont ces Mitsvot dont il est dit : «tu n'as pas le droit d'y réfléchir». Elles sont totalement inaccessibles à notre compréhension.

Cette explication soulève une question: juste après la phrase «si tu marches dans (le sens de) Mes '*Houkim*», suit une promesse de bénédiction matérielle : «Je te donnerai les pluies en leur saison» et «la terre produira ses fruits» et une bénédiction spirituelle : «Je serai ton D.ieu et ferai de toi Mon Peuple». Comment ces promesses correspondent-elles avec la nature supra-rationnelle des '*Houkim* ? Il apparaît de ces promesses que la raison d'accomplir les '*Houkim* en est la récompense. Cependant, l'engagement nécessaire souligné dans les '*Houkim* doit également s'appliquer aux autres catégories de Mitsvot. Il faut accomplir les *Edot* et les *Michpatim*, non parce que nous les comprenons, mais parce que «D.ieu nous a sanctifiés par Ses commandements et nous (les) a ordonnés(s)». C'est

pourquoi, malgré la récompense promise dans cette Paracha, nous devons montrer le même engagement, pour toutes les Mitsvot, que celui qui est requis pour les '*Houkim*. Certes, chaque Mitsva établit un lien entre le Juif et D.ieu. Cependant, nous ne devons pas même rechercher cette connexion mais simplement essayer d'accomplir la volonté de D.ieu. *Be'houkotai* nous enseigne qu'il existe, dans notre service, un but plus élevé que la recherche d'un lien personnel : l'accomplissement des Mitsvot parce qu'elles émanent de la volonté de D.ieu.

Enfin, il nous faut tirer l'enseignement de la fusion de ces deux Parachiot. Apparemment, elles semblent, par nature, opposées. *Behar* met l'accent sur la qualité de la fierté alors que *Be'houkotai* met l'emphase sur l'effacement de soi : «tu n'as pas le droit d'y réfléchir», sur le fait de transcender nos propres forces intellectuelles.

Cependant, chacun de ces services doit se pratiquer au moment opportun. Avant la prière, il nous faut méditer sur «l'humilité de l'homme», c'est donc le temps du service de *Be'houkotai*. Après la prière, nous allons «de la synagogue à la maison d'étude», l'étude de la Torah. Dans ce domaine, «le doux n'étudie pas». Bien que la douceur soit l'une des caractéristiques distinctives du Peuple Juif, quand il s'agit de la «guerre de la Torah», un Juif doit adopter une position de force, le service de *Behar*.

Parce que ces approches sont différentes et adéquates à des moments précis, elles sont souvent lues séparément. Pourtant, il arrive qu'elles soient combinées, dans des circonstances spécifiques. Un Juif peut joindre ces deux services dans le culte de D.ieu. Ainsi, l'observance du Chabbat est attachée à la fois à un commandement positif et à un commandement négatif mais c'est par une activité unique, celle de se reposer le Chabbat, que l'on accomplit les deux commandements.

La combinaison de ces deux qualités s'applique dans notre relation avec notre prochain. Nous devons aimer chaque Juif «comme nous-mêmes», mais, en même temps, veiller à «l'attirer à la Torah», c'est-à-dire à maintenir une position forte et ne pas abaisser la Torah à son niveau.

Par l'amour de notre prochain, l'amenant à la Torah, et le faisant avec une joie véritable, nous nous dirigerons vers la venue de Machia'h.

## Etude du Séfer Hamitsvot de Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

### • Dimanche 10 mai – 21 Iyar

**Mitsva négative n° 169** : C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part des territoires lors de la conquête du pays d'Israël.

**Mitsva négative n° 170** : Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête du pays d'Israël.

**Mitsva positive n° 183** : Il s'agit du commandement nous enjoignant de donner aux Lévites des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire dans le pays d'Israël.

**Mitsva négative n° 228** : Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévites.

**Mitsva positive n° 20** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de construire un Temple pour le service sacré.

### • Lundi 11 mai – 22 Iyar

**Mitsva négative n° 79** : Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

**Mitsva négative n° 80** : Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède; au contraire, on y montera à petits pas.

### • Mardi 12 mai – 23 Iyar

**Mitsva positive n° 21** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de respecter énormément le Sanctuaire au point de le considérer dans notre cœur comme un lieu inspirant crainte et tremblement.

### • Mercredi 13 mai – 24 Iyar

**Mitsva positive n° 22** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de veiller sur le Sanctuaire et d'y monter la garde chaque nuit, tout au long de la nuit, afin de glorifier, d'exalter et de louer l'Eternel.

**Mitsva négative n° 67** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de négliger la garde autour du Sanctuaire, laquelle doit être montée toute la nuit.

**Mitsva positive n° 35** : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de faire fabriquer de l'huile selon une certaine composition, en vue de l'onction de chaque Grand Prêtre qui peut être nommé.

**Mitsva négative n° 83** : Il nous est interdit de fabriquer de l'huile semblable à l'huile d'onction.

**Mitsva négative n° 84** : C'est l'interdiction d'oindre avec l'huile d'onction fabriquée par Moïse toute autre personne que les Grands Prêtres et les rois.

### • Jeudi 14 mai – 25 Iyar

**Mitsva négative n° 85** : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer un encens semblable à celui en usage dans le Sanctuaire, c'est-à-dire contenant des ingrédients mélangés dans les mêmes proportions avec l'intention de les brûler.

**Mitsva négative n° 82** : Il nous est interdit d'offrir quelque sacrifice que ce soit sur l'autel d'or du Sanctuaire.

**Mitsva positive n° 34** : Il s'agit du commandement ordonné aux prêtres de porter l'Arche sur leurs épaules lorsqu'ils veulent la transporter d'un endroit à l'autre.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr) et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par "La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 20.000 ex

ISSN 1762 - 5440

# RECIT DE LA SEMAINE

Parfois nous sommes fiers d'être juifs et parfois nous ressentons une certaine ambivalence quant à qui nous sommes. Je voudrais vous raconter différentes anecdotes à ce sujet. Mon père, de mémoire bénie, était un aristocrate de l'élite juive : il vendait des vêtements sur le marché. Il était arrivé en Angleterre comme un immigré, d'une famille pauvre, il dut quitter l'école à quinze ans et se lança dans les affaires mais ne réussit jamais. Cependant, il marchait fièrement comme un Juif.

Quand j'étais petit, personne en Angleterre ne pouvait même penser marcher dans la rue avec une Kippa. Je me souviens qu'une fois, lorsque je sortais de la synagogue avec mon père et portais la Kippa, un homme très sympathique sortit de la synagogue avec nous et remarqua devant mon père : «Mr Sacks, je crois que votre fils a oublié d'enlever sa Kippa !». Mon père se tourna vers lui et déclara d'un ton qui ne souffrait pas de réplique : «Aucun de mes fils ne sera jamais honteux d'être juif!».

En novembre 1994, je revenais d'Israël, d'une occasion tragique, l'enterrement du Premier Ministre Itshak Rabin et j'avais été invité à partager l'avion du Prince Charles et Tony Blair, juste nous trois : un avion royal, d'accord mais un tout petit avion : si vous êtes invité à le prendre, vous réfléchirez à deux fois car c'est vraiment un tout petit avion, il prend deux fois plus de temps car il doit faire une escale - pour reprendre des forces sans doute. Un voyage qui normalement prend quatre heures en prenait huit. Donc j'étais dans cet avion, coincé entre le prince Charles et le Premier Ministre et je me demandai : que vais-je faire tout ce temps ?

Je me suis demandé ce que mon père de mémoire bénie aurait fait dans ces conditions. J'ai sorti mon 'Houmach, vous savez la Bible hébraïque avec tous les commentaires en hébreu et je me suis mis à étudier la Sidra de la semaine. Je ne sais pas si vous avez déjà vu un 'Houmach hébraïque mais il n'existe aucun livre en anglais qui ressemble à cela, même Shakespeare avec tous ses commentaires ne ressemble pas à cela. Et Tony Blair regarde et me demande ce que c'est. Alors je lui explique : cela, c'est le texte de la Torah, cela c'est le commentaire de Rachi, un fameux commentateur de France au 11<sup>ème</sup> siècle et là, c'est le Rachbam, son petit-fils qui n'est jamais d'accord avec lui, ce qui

est une façon juive d'agir et je lui raconte Ibn Ezra... Tony Blair est fasciné et me demande de lui enseigner ce passage. Alors je commence à enseigner à Tony Blair la Sidra de la semaine. Et le Prince Charles qui est assis à côté s'intéresse et écoute attentivement pendant que je donne un *Chiour*, un cours sur la Paracha pendant une heure ! Au futur roi et à l'actuel Premier Ministre d'Angleterre ! A partir de cet instant s'est développée entre nous une profonde amitié, une amitié personnelle même.

A la fin, je repensai pour moi-même au verset des *Tehilim* (Psaumes) : «Je parlerai de Tes Lois devant des princes et je n'aurai pas honte !»

A la suite de cela, je constatai une règle générale (qui n'est peut-être valable qu'en Angleterre, je ne sais pas si cela s'applique aussi aux États-Unis) : que les non-Juifs respectent les Juifs qui respectent leur judaïsme ; et ils sont embarrassés par les Juifs qui sont embarrassés par leur judaïsme ou qui critiquent Israël.

Éprouver de la fierté d'être juif peut être très puissant, même si nous ne sommes qu'un tout petit peuple.

Quel est votre premier souvenir de judaïsme dans votre enfance ? Je vous donne un indice : J'ai été invité par la reine d'Angleterre pour être anobli au rang de *knight*, chevalier. On a construit spécialement pour moi une sorte de rampe sur laquelle je pouvais m'appuyer car, de fait, un *knight* doit se prosterner devant la reine. Or un Juif ne se prosterne pas, n'est-ce pas ? J'ai donc fait une sorte de petite révérence - c'est une histoire vraie que je vous raconte et j'ai vu la reine se pencher vers le prince Philippe et lui demander :

«Pourquoi ce *knight* est-il différent de tous les autres *knights* ?» (Ce qui peut aussi s'entendre comme : Pourquoi cette nuit est-elle différente de toutes les autres nuits, question traditionnelle du *Ma Nichtana* récit au *Séder de Pessa'h*). C'est une histoire vraie ! Qu'y pouvons-nous ? Notre premier souvenir du judaïsme, c'est le *Ma Nichtana*, poser des questions, la première chose qu'on apprend à un enfant juif, c'est poser des questions !

Un non-juif, vous devez le payer pour poser des questions, un Juif vous devez le payer pour qu'il ne pose pas de questions !

J'ai emmené une fois une inspectrice haut placée au Ministère de l'Éducation dans une école

juive un vendredi : c'était une experte dans le domaine de l'éducation.

Elle observe le Chabbat joué par les enfants le vendredi matin, la «maman» qui allume les bougies en se couvrant les yeux pour bénir D.ieu, le «papa» qui fait *Kiddouch*, la «grand-mère» de cinq ans qui bénit ses petits-enfants... Elle était fascinée, elle ne connaissait

rien du judaïsme et elle observait ce mini-Chabbat joué par des enfants.

- Qu'est-ce que tu n'aimes pas dans Chabbat ? demanda-t-elle à une fillette.

- On ne peut pas regarder la télévision, c'est terrible ! répondit honnêtement l'enfant.

- Et qu'est-ce que tu aimes dans le Chabbat ? continua-t-elle.

- C'est le seul jour où Papa ne se dépêche pas de manger pour ressortir aussitôt ! répond l'enfant, les yeux brillants.

Quand nous avons quitté l'école, elle remarqua pensivement : «Vous savez, votre Chabbat est en train de sauver le mariage de leurs parents !».

Il y avait un fermier qui élevait des cochons dans le sud de l'Angleterre ; il avait un hobby : il aimait acheter des tableaux. Ses enfants pensaient qu'il était fou. Il empila ses tableaux dans l'étable... Dès qu'il mourut, ses enfants se dépêchèrent de se débarrasser de ces vieilleries et les ont proposées aux enchères dans une petite salle de ventes dont vous avez peut-être entendu parler : Sotheby... L'un de ces tableaux représentait «La Destruction de Carthage», prix estimé 15 000 £. Un expert regarde ce catalogue et observe le tableau. Il remarque tout à coup sur

le tableau quelqu'un qui porte un candélabre à sept branches. Une *Menorah* à Carthage ? Impossible ! Cet expert se souvient qu'un tableau peint par le peintre français Poussin avait disparu, un tableau qui représentait la destruction du second *Beth Hamikdash* (le Temple de Jérusalem) et c'était justement ce tableau qui manquait depuis si longtemps ! Il fit monter les enchères et l'acquitt finalement pour 155 000 £. Puis il le revendit pour plus de quatre millions et demi de £ ! Et l'acheteur l'offrit au Jewish Museum de Jérusalem. C'est une histoire très poétique et frappante car cette peinture de la destruction atteste maintenant de la reconstruction de Jérusalem.

Mais ce que cette histoire m'a appris, c'est que cette famille possédait un trésor d'une valeur inestimable et ils étaient prêts à s'en débarrasser. Parce qu'ils ne l'appréciaient pas, ils s'en sont débarrassés. Ils ont perdu beaucoup d'argent mais sans doute quelque chose de beaucoup plus important : le sens des valeurs.

Comprenons la véritable valeur et la beauté de ce que nous avons hérité, notre foi en D.ieu, le fait que nous sommes une part du peuple juif. Ce qui a vraiment de la valeur, ne le rejetons pas ; ce qui a vraiment de la valeur, ne nous en débarrassons pas !

Nous sommes une part de ce peuple qui, il y a plus de trois mille trois cents ans, changea le monde.

Ce que nous transmettons à nos enfants, ils le transmettront à leurs enfants.

Ce dont le monde a encore besoin aujourd'hui, nous le possédons. Soyez fiers d'être juifs, marchez fièrement comme Juifs et le monde admirera que vous êtes fidèles à votre héritage ! C'est cela la fierté d'être juif !

**Rav Jonathan Sacks – Ancien Grand Rabbin d'Angleterre (dans un discours sur Collive)  
Traduit par Feiga Lubecki**

## ÉTINCELLES DE MACHIA'H

### Une prière sereine

Un jour, à l'époque de Rabbi Chalom Dov Ber, le cinquième Rabbi de Lubavitch, des vieux 'hassidim étaient réunis et parlaient de la venue de Machia'h. Et la discussion se focalisa sur une question : que se passera-t-il en ces nouveaux temps ?

Il y avait, parmi les participants, un 'hassid très âgé qui avait connu les deux prédécesseurs de Rabbi Chalom Dov Ber et dont chaque mot était un enseignement. Il déclara : «Lorsque Machia'h viendra, on se lèvera le matin, on se mettra à prier et la prière d'elle-même, sans effort ni difficulté.»

(D'après la tradition 'hassidique) H.N.

# LE COIN DE LA HALA'HA

## Qu'est-ce que Birkat Cohanim ?

Les Cohanim (descendants de Aharon, le Grand-Prêtre) ont la Mitsva de bénir les Enfants d'Israël (*Bamidbar – Nombres 6 : 22 à 27*) : «Ainsi vous bénirez les Enfants d'Israël, qu'ils disent : Que D.ieu te bénisse et te protège. Que D.ieu éclaire Sa face vers toi et t'accorde Sa grâce. Que D.ieu élève Sa face vers toi et t'accorde la paix».

En Israël, les Cohanim bénissent les fidèles tous les jours. En Diaspora, cette cérémonie de *Birkat Cohanim* ne s'effectue que les jours de fête.

On ne regarde pas les Cohanim quand ils élèvent leurs mains pour bénir les fidèles car la *Che'hina* (la Présence Divine) réside sur leurs mains : c'est pour cela qu'ils se couvrent le visage et les mains avec leur *Talit* (châle de prière). Cependant, le fidèle doit se trouver face au Cohen et non derrière lui. Il est d'usage que les fidèles aussi se couvrent le visage avec leur *Talit* : celui qui n'a pas de *Talit* se place sous le *Talit* de quelqu'un d'autre. Le père de famille prend ses enfants – même nourrissons – sous son *Talit* pendant la bénédiction des Cohanim. Ainsi chacun peut se concentrer sur chacun des mots prononcés par le Cohen.

L'officiant lit chaque mot des bénédictions et les Cohanim les répètent, mot à mot. L'assemblée écoute attentivement et répond Amen à la fin de chacune des trois bénédictions.

Quand les Cohanim entonnent les trois derniers mots, les fidèles murmurent une prière pour demander que tous les rêves soient de bons présages ; cependant, il faut écouter attentivement les mots prononcés par les Cohanim.

F.L. (d'après *Pinat Hahala'ha* - Rav Yossef S. Ginsburgh)

ביה  
GARAGE DIRECT AUTO  
**Carrosserie**  
CARRASSERIE  
**Peinture**  
PEINTURE  
**Mécanique**  
MECANIQUE  
**Franchise offerte**  
(voir conditions au garage)  
**14 véhicules de courtoisie**  
- Demander **Shmouel** -  
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny  
**Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88**  
directauto@orange.fr

The **SweetHolidays**  
Venez vivre un été en famille  
du 2 au 23 août 2015  
à l'hôtel "La Brunerie"  
aux 2 Alpes  
(à proximité du séminaire d'étude du Beth Loubachivich)  
• Pension complète Glatt Cachère  
• Cuisine haute gastronomie  
• Piscine privée  
• Ambiance conviviale • Cycle de conférences  
• Club enfants • Baby club  
Contactez Yossi et Nehama Bensoussan  
**Tél: 01 42 00 05 63 - 06 99 94 75 57**  
À partir de 520 € adulte/semaine  
Enfants: tarif dégressif

  
**ESHEL**  
*Gourmet*  
Traiteur - Plateaux repas  
Plats de Chabbat  
55 rue Petit - 75019 Paris  
01 42 45 36 47

**ESHELGLATT**  
BOUCHERIE • CHARCUTERIE  
Glatt Cacher Laméhadrine  
  
55 rue Petit  
75019 Paris  
01 42 45 36 47

**ISROFLAT**      Transparence - Sécurité  
Visibilité - Confort  
contact@isroflat.com      Professionnel de location  
d'appartements et villas en Israël  
Notre offre :  
• Optimisation de votre visibilité et du nombre de vos locations.  
• Préservation de votre confort grâce à des méthodes innovantes.  
• Transparence totale / Zéro coût caché  
• Sécurisation maximale de votre bien, avant, pendant et après la location.  
Nous mettons notre expérience et nos innovations au service de votre bien.  
Choisissez **Isroflat** pour la gestion locative de votre appartement   
**01 76 24 15 15      www.isroflat.com**

2014 PARTENAIRE BLEU CIEL D'EDF  
  
AGENCE RANÇAISE DES ENERGIES NOUVELLES  
**REGIES & COMMERCIAUX**  
SUR TOUTE LA FRANCE PARIS, LYON, NICE, STRASBOURG, TOULOUSE, BORDEAUX...  
Spécialisé dans la **BOX**   
Tous types de compteurs  
**Compteurs Bleus Financés**  
Partenaires financiers professionnels :  
AXfinance /  / FRANCE lease /  / CREDIcom  
Contact : 01.45.17.00.32 ou contact@groupe-afden.fr demander Edouard

  
**Ratatouille**  
Grand commerce de produits cachers et de produits frais à prix très concurrentiels - Parking assuré -  
90 bd de Verdun  
94120 Fontenay sous Bois  
Tél : 01 48 75 49 90

  
**LAMYCONFORT**  
**LAMYLITERIE**  
FABRICANT-GROSSISTE OUVRE SES PORTES AUX PARTICULIERS  
Jusqu'à 50% moins cher Sur produits équivalents critifiés  
Matelas- Somniers  
Banquettes- Clic-elac  
Lits gigognes- Lits électriques  
Système d'assemblage exclusif  
Ouvert du Dim. au Vend.  
Fermé le Samedi  
**01.47.00.73.55**  
3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris  
Métro: Voltaire ou Bastille  
LE SPECIALITE DES LITS CACHER ET SANS CHAATNETZ

**MERGUI'SHOWROOM**  
JOAILLER - DIAMANTAIRE  
Création de bijoux sur mesure Transformation, soudure, rhodiage **40 à 60% moins chers qu'en bijouterie**  
116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris • Tél. : 09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

**Achat Or**  
Bijoux - Pièces - Débris - Lingot  
Du Lundi au Vendredi De 9h30 à 18h30 • Dimanche : Sur Rdv

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.

# Dans ISF, il y a aussi... SOLIDARITÉ



En application de la loi des finances, l'année 2015 offre encore la possibilité de réduire de 75% l'Impôt sur la Fortune par un don aux fondations reconnues d'utilité publique,

Notamment en nous remettant, avant le 19 mai ou le 15 juin 2015, selon la tranche d'imposition à laquelle vous appartenez. un don en chèque libellé à :

## FJF - FONDATION HAYA MOUCHKA

Ou en versant votre don en ligne – reçu cerfa immédiat sur votre mail -  
à l'adresse : hayamouchka.fondationjudaisme.org

Choisir de réduire votre ISF en favorisant l'action du BETH LOUBAVITCH, c'est affecter vous-même votre don à une institution dynamique, solidaire et authentique

Beth Loubavitch en Île-de-France, c'est :

- Le plus grand complexe scolaire d'Europe : Beth 'Haya Mouchka
- Des institutions scolaires pour 2500 élèves
- 400 berceaux de crèche
- 100 implantations locales
- 45 centres communautaires
- 40 centres aérés Gan Israël
- 30 centres de Talmud Torah
- 1150 cours hebdomadaires - 12 000 participants
- 2 séminaires d'études européens

ainsi que :

- 180 000 guides à l'occasion des grandes fêtes juives
- 35 000 exemplaires de la Sidra de la Semaine
- 60 000 Kits de Pourim distribués et 2000 lectures de la Méguila
- 20 000 kits distribués pour 'Hanouccah

et aussi : éditions, visites aux malades, visites aux communautés isolées, aides aux familles en difficulté, clubs du 3<sup>ème</sup> âge, Chabbat pleins pour étudiants et lycéens...



Soutenez cette action d'envergure en versant tout ou partie de votre ISF à :

**FONDATION HAYAMOUCDKA**  
sous l'égide de la  
**FONDATION DU JUDAÏSME FRANÇAIS**  
8, rue Lamartine - 75009 PARIS

Un reçu fiscal vous sera adressé sous 48 heures.

N'hésitez pas à nous appeler au :  
**01 44 52 72 96**  
ou à nous contacter à l'adresse :  
isf2015bl@gmail.com

Fondée en 2012 par le Rabbin Schmouel AZIMOV à la mémoire de son épouse, Madame Bassia AZIMOV ג'ייה, la Fondation 'Haya Mouchka a pour vocation la promotion et le développement de toute œuvre éducative ou sociale dans le prolongement des valeurs universelles du judaïsme.

Dans le cadre de son action au sein du Judaïsme Français, la Fondation 'Haya Mouchka entend soutenir : l'octroi de bourses scolaires ou d'études supérieures favorisant l'épanouissement intellectuel des jeunes filles notamment, le développement d'œuvres sociales, d'aide aux plus démunis, aux personnes âgées et aux handicapés, la construction ou le fonctionnement d'institutions éducatives ou de crèches.

Après le décès de son fondateur Rav Schmouel AZIMOV ז"ל en 2014, la Fondation Haya Mouchka s'engage à perpétuer et amplifier son œuvre.

# Mon école juive,

c'est une école où  
la réussite est assurée

Beth 'Hanna parmi les meilleurs lycées de France :  
95 à 100% de réussite chaque année au brevet des collèges et au baccalauréat

## INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH - COMPLEXE BETH HAYA MOUCHKA

Ecole Maternelle PARDESS HANNA • Ecole Collège et Lycée BETH HANNA • Ecole - Collège-Lycée de garçons du Beth Loubavitch

Renseignements et inscriptions : 01 44 52 72 96

### Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

**Mitsva négative n° 86:** Il nous est interdit de retirer les barres engagées dans les anneaux de l'Arche Sainte.

• **Vendredi 15 mai – 26 Iyar**

**Mitsva positive n° 23 :** Il s'agit du commandement qui a été ordonné uniquement aux Lévités d'assurer dans le Temple certaines tâches comme celle de fermer les portes et de chanter les cantiques pendant l'offrande des sacrifices.

**Mitsva négative n° 72:** Il est interdit aux Lévités d'accomplir le service spécifique aux prêtres et inversement.

**Mitsva positive n° 32 :** Ce commandement nous enjoint de glorifier les descendants d'Aharon, de les honorer, de les révéler et de leur conférer beaucoup d'honneur et de sainteté.

**Mitsva positive n° 36 :** Il s'agit du commandement selon lequel les prêtres doivent officier par roulement.

• **Samedi 16 mai – 27 Iyar**

**Mitsva positive n° 33 :** Il s'agit du commandement qui incombe aux prêtres de revêtir des habits spéciaux par leur beauté avant qu'ils n'effectuent leur service dans le Temple.

**Mitsva négative n° 88:** C'est l'interdiction qui nous est faite de déchirer l'ourlet de la robe du Grand Prêtre.

**Mitsva négative n° 87:** Il est interdit de séparer le pectoral de l'éphod.

**Mitsva négative n° 73:** Il est interdit d'entrer au Sanctuaire ou de rendre une décision ayant trait à une loi quelconque de la Torah, en état d'ébriété.

**Mitsva négative n° 163:** Il est interdit aux prêtres de pénétrer dans le Sanctuaire avec des cheveux non-taillés, comme le font les personnes en deuil qui ne se coiffent pas.

**Mitsva négative n° 164:** C'est l'interdiction faite aux prêtres d'entrer au Sanctuaire revêtus de vêtements déchirés.

### COMPTE DU OMER 5775

☐ **Dimanche soir 10 mai – 37<sup>ème</sup> jour**

Hayom Chivea Ouchelochim Yom  
Chéhèm 'Hamicha Chavout Ouchené  
Yamim Laomèr

☐ **Lundi soir 11 mai – 38<sup>ème</sup> jour**

Hayom Chemona Ouchelochim Yom  
Chéhèm 'Hamicha Chavout Ouchelocha  
Yamim Laomèr

☐ **Mardi soir 12 mai – 39<sup>ème</sup> jour**

Hayom Tichea Ouchelochim Yom  
Chéhèm 'Hamicha Chavout Vearbaa  
Yamim Laomèr

☐ **Mercredi soir 13 mai – 40<sup>ème</sup> jour**

Hayom Arbaïm Yom Chéhèm 'Hamicha Chavout Va'hamicha Yamim  
Laomèr

☐ **Jeudi soir 14 mai – 41<sup>ème</sup> jour**

Hayom E'had Vearbaïm Yom Chéhèm 'Hamicha Chavout Vechicha Yamim  
Laomèr

☐ **Vendredi soir 15 mai – 42<sup>ème</sup> jour**

Hayom Chenayim Vearbaïm Yom Chéhèm Chicha Chavout Laomèr

☐ **Samedi soir 16 mai – 43<sup>ème</sup> jour**

Hayom Chelocha Vearbaïm Yom Chéhèm Chicha Chavout Veyom E'had  
Laomèr

Après la tombée de la nuit du second soir de Pessa'h, on commence à compter le Omer. On récite alors la bénédiction suivante:

**Barou'h Ata Ado-Naï  
Elo-hénou Mèlè'h Haolam  
Achèr Kidechanou Bemitsvotav  
Vetsivanou Al Sefirat Haomèr**

On cite ensuite le jour correspondant et l'on dit la phrase suivante:

**"Hara'hamane Hou Ya'hazir  
Lanou Avodat Beït Hamikdash  
Limekomah Bimhéra Béyaménou  
Amen Séla"**

**Que doit-on faire si l'on a oublié de compter le Omer ?**

- Si on a oublié de compter le Omer pendant la nuit - on pourra le faire dans la journée suivante, mais sans faire la bénédiction. On continuera le compte le soir suivant, en récitant la bénédiction.

- Si on a oublié de compter le Omer un soir et également pendant toute la journée suivante - on continuera à compter les autres soirs, mais sans réciter la bénédiction.